

Gland, le 9 avril 2020

Cher(e)s partenaires de la MAVA

En ces temps difficiles, nous sommes tous confronté(e)s à la fois au défi de gérer la crise immédiate, mais aussi à la nécessité de prévoir ses effets à plus long terme. Bien que l'on ne puisse pas encore avoir une vue d'ensemble des effets à long terme, ces derniers se manifesteront graduellement. En attendant, je suis impressionnée par l'engagement et la créativité dont nos partenaires ont pu faire preuve dans leurs réponses à cette situation. J'espère que vous êtes tous en bonne santé et que votre moral est bon. J'ai une pensée particulière pour ceux et celles d'entre vous qui ont de jeunes enfants à la maison et pour ceux/celles qui sont seul(e)s.

Suite à mon précédent message dans lequel j'ai fait part de la flexibilité et du soutien de la MAVA en cette période de crise, nous avons échangé avec nombre d'entre vous. Je sais que vous gérez tous cette situation avec prévenance et empathie. Nous avons eu quelques questions dont les réponses peuvent être utiles à tous nos partenaires. Ce message a pour but de clarifier la position de la MAVA au sujet de certaines questions clés que vous avez soulevées.

Frais de gestion/coûts généraux

Tout d'abord, une question sur les frais de gestion (*'management fees'*). Nous comprenons que dans de nombreux cas, vos activités sont suspendues, reportées ou annulées. Cela a une incidence sur les dépenses qui seront probablement inférieures à celles initialement prévues dans le budget. Nous avons déjà confirmé que nous tenons à soutenir le maintien du versement des salaires, même lorsque les activités ne peuvent être menées à bien. Ceci afin de garantir que les salaires et autres moyens de subsistance soient assurés pendant cette période.

Toutefois, une diminution du rythme des dépenses a une incidence sur les frais de gestion qui sont normalement facturés en pourcentage des dépenses. Si les dépenses sont plus faibles, les frais de gestion le seront également. Je concède que les frais de gestion sont souvent une source importante de financement non affecté pour nos partenaires, et parfois également un moyen de payer les salaires des équipes administratives ou de management.

C'est pourquoi la MAVA a décidé de permettre aux partenaires de continuer à facturer le montant des frais de gestion tel qu'il a été budgétisé à l'origine, et ceci quelles que soient les dépenses réelles. En d'autres termes, nous convertissons le pourcentage des frais en un montant fixe payable quelles que soient les autres dépenses.

Ceci peut se faire sans nous consulter au préalable. Si votre situation sort de ce cadre, veuillez en discuter directement avec votre manager de programme à la MAVA.



Lorsque les activités sont retardées

Une autre question fréquente, en particulier de la part des partenaires impliqués dans les Outcome Action Plans de la MAVA, concerne les activités de la phase 1 qui sont retardées et ne pourront pas commencer avant le début prévu de la phase 2.

Dans ce cas, nous demandons aux partenaires d'inclure les activités retardées dans les plans de la phase 2. Nous voulons éviter une situation dans laquelle les projets de la phase 1 et de la phase 2 se déroulent simultanément. Nous pensons que la solution la plus simple est d'avoir un seul projet qui tienne compte de toutes les activités devant encore être effectuées jusqu'à la fin des projets en 2022.

Toutefois, nous vous prions d'être réalistes dans votre planification. Dans certains cas, il sera peut-être possible de reporter certaines activités tout en effectuant également toutes les activités prévues pour la phase 2. Mais dans d'autres cas, le défi à surmonter en termes du nombre d'heures de travail et d'absorption du budget pourrait être très gros. Nous comprenons donc que, dans de telles situations, les ambitions puissent devoir être revues à la baisse.

Si votre projet ne fait pas partie d'un Outcome Action Plan, veuillez discuter d'une extension de projet directement avec votre manager de programme MAVA en cas de besoin.

Soutien urgent

Dans mon message précédent, nous avons indiqué prendre en considération les besoins urgents de financement en cette période de crise. Certain(e)s d'entre vous nous ont transmis des demandes spécifiques auxquelles nous avons répondu, mais la plupart d'entre vous nous ont indiqué que les effets se feront sentir à plus long terme, notamment en ce qui concerne les efforts de collecte de fonds, et que vous pourriez avoir besoin de soutien dans le futur.

Notre offre de soutien reste ouverte et nous comprenons que vous pourriez n'en avoir besoin que dans le futur, lorsque les besoins se feront plus clairs. Gardons le dialogue ouvert en attendant que nous puissions nous faire une idée plus précise des effets de la situation sur le long terme.

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous mon message précédent envoyé à tous les partenaires.

Je vous souhaite de garder le moral en ces temps difficiles. Nous sommes ensemble dans cette épreuve et toute l'équipe de la MAVA s'engage à faciliter les choses autant que possible.

Bien cordialement,

Lynda Mansson
Directrice générale